



Compte rendu du Conseil d'Administration **21 octobre 2020**

Présents, Excusés: En raison des circonstances sanitaires et notamment du couvre-feu, la réunion n'était pas en présentiel mais via le mode réunion de Skype.

Présents : Mmes CAROF-DAGOBERT Marie-Claire, DOS SANTOS Isabelle, HAUMONT Christine, HUCK Valérie, RIMBERT Jeannine, WILKINSON Eve-Marie, M. HAUMONT Bernard,

Excusés : M. ELIE Fabrice, Mr BOTTERO Marc, Mme HANNOUN Danielle.

1. Approbation du PV du CA du 30-10-2019

Après lecture le PV de la réunion du CA du 30-10-2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Organisation des ventes pour la fin d'année.

3. Liste des marchés et manifestations

4. Planning des disponibilités de chacun

5. Salon un Vin, un Sourire

En raison de la crise sanitaire, les manifestations prévues jusqu'à la fin de l'année risquent d'être annulées. Il s'agit du salon « un Vin, un Sourire » initialement prévu le 21 novembre 2020, et des différents marchés de Noël.

Si toutes les manifestations devaient être annulées, Bernard et Christine s'organiseraient pour essayer de faire des ventes via internet, si cela est possible.

Mais tant que les manifestations ne sont pas officiellement annulées, elles sont réputées pouvoir se tenir et nous nous organisons pour les honorer de notre présence.

6. Demande d'agrément pour un Service Civique à la pouponnière.

Lors de notre séjour au Sénégal de 2020, nous avons constaté qu'une présence permanent à la pouponnière serait utile pour assister Alba et Fabrice dans la gestion de la pouponnière au quotidien.

Aussi, la Force d'un Sourire se propose de faire la demande auprès des autorités compétentes en France pour employer une personne en « Service Civique » qui serait affecté à la pouponnière.

La charge financière pour la Force d'un Sourire serait de l'ordre de 300€ par mois (sous réserve de vérification).

Le CA mandate la Présidente pour effectuer toutes les démarches afin de conclure l'embauche d'un « Service Civique » affecté à la pouponnière.

7. Point sur la Pouponnière

Depuis le 31 mars, la décision a été prise de demander aux personnes volontaires de se confiner dans l'enceinte de la pouponnière du fait de la crise sanitaire et des incertitudes qui en découlent.

8. Projet 2021

Après le troisième refus des services fiscaux de Melun de nous autoriser à délivrer des reçus, nous avons décidé de faire une nouvelle tentative en 2021, avec l'aide de l'avocat que met à notre disposition La Compagnie du Lit.

Cette démarche sera faite ex nihilo et nécessitera de réécrire nos statuts, notre Règlement intérieur, la convention avec Sourires d'Enfants afin de préciser clairement les règles de gouvernance de la pouponnière et notamment notre rôle décisionnaire.

Notre séjour au Sénégal en 2021 (s'il peut se faire compte tenu des conditions sanitaires particulières) sera consacré :

- A la poursuite de la formation des Assistantes maternelles, femmes de ménages et gardiens. (bonnes pratiques, partage d'expérience)
- Au suivi du chantier de construction du 2eme bâtiment
- A la clôture et au contrôle des comptes de Sourires d'Enfants 2020

9. Questions diverses

Aucune question diverse.